



---

## **Université d'été sur « la gestion des impacts sociaux de la crise économique mondiale : quels rôles pour les syndicats ? »**

**Hôtel "La Madeleine", Lokossa, Bénin, 10 au 14 aout 2009**

---

**Communication sur le thème « Les réponses syndicales pour faire face  
à la crise en Afrique de l'ouest »**

**Par Boèvi Kouglo LAWSON BODY  
Economiste, CSI-Afrique**

## **Introduction**

Il y a longtemps que les syndicats ont abandonné l'approche uniquement axée sur la revendication, l'éducation, le rôle normatif ou le rôle représentatif. Dans la plupart des pays, de plus en plus, les syndicats s'engagent par leur implication dans la lutte pour l'amélioration concrète des conditions de travail et de vie des travailleurs et des populations.

L'Afrique n'est pas de reste. Les implications des syndicats africains, dans les instances de dialogue et de concertation où se joue le sort des travailleurs au niveau régional ou national, sont autant de domaines où ils contribuent par l'action ou par la réflexion pratique à des changements significatifs en faveur des travailleurs.

Dans ces conditions, cette rencontre qui offre une opportunité aux jeunes leaders syndicaux pour débattre des implications de la crise sur les économies et les sociétés africaines, et explorer des stratégies syndicales de sortie de crise tombe à point nommé. Cette communication est une contribution aux débats et va traiter les sujets suivants :

- La raison d'être de l'action syndicale dans le cadre de la crise actuelle
- Les leçons du monde du travail et les initiatives du mouvement syndical en Afrique et dans le monde
- Quelques axes stratégiques d'action pour les syndicats

### **1. La raison d'être de l'action syndicale : Pourquoi les syndicats devront-ils s'occuper de la crise ?**

La nécessité de l'intervention des syndicats africains dans la gestion de la crise actuelle trouve son origine dans la nouvelle approche du développement, dans la nouvelle conception du syndicalisme moderne et dans le contexte socioéconomique et politique de l'Afrique.

#### **1.1 Nouvelle approche du développement et nouveau syndicalisme en Afrique**

La nouvelle approche du développement repose sur le paradigme du développement humain durable. Selon ce paradigme, le développement humain durable apparaît comme un développement qui doit non seulement générer et entretenir la croissance mais aussi assurer une distribution équitable des revenus, régénérer l'environnement, renforcer les pouvoirs de la population, élargir leurs choix et opportunités et assurer leur participation aux décisions qui affectent leur vie. Il s'articule autour de quatre grandes composantes :

- la croissance économique (accroissement des potentialités en termes de richesses et de revenus, et Répartition équitable des fruits de la croissance) ;
- la justice sociale (élargissement de l'accès de tous les individus aux diverses opportunités vitales pour leurs existences) ;

- la durabilité, écologique, social et financier c'est-à-dire la protection de l'environnement et la préservation du potentiel de production pour les générations futures ;
- le contrôle des personnes sur leur destinée qui se caractérise par l'absence de discrimination du genre, la jouissance des libertés individuelles et la participation à la vie de la Cité.

Ce nouveau paradigme de développement, qui met l'accent sur la participation, coïncide avec la vision, de la CISL (Confédération Internationale des Syndicats Libres) et de la CMT (Confédération Mondiale du Travail), les deux anciennes grandes organisations syndicales internationales<sup>1</sup>. Selon cette vision, les syndicats et les acteurs non étatiques (organisations syndicales, ONG, associations de développement, secteur privé, etc.), sont des acteurs incontournables du développement, des partenaires économiques et sociaux devant être impliqués dans les différentes phases des stratégies et programmes nationaux et régionaux de développement. Cette vision a été réaffirmée par la CSI et la CSI-Afrique à leur création en novembre 2006 et en novembre 2007 respectivement.

C'est fort de cette approche de développement et tenant compte du contexte socioéconomique et politique de l'Afrique, que depuis quelques années, les partenaires au développement intervenant en Afrique et les Etats, ont reconnu la nécessité d'associer les populations et les différentes parties prenantes aux différentes phases (définition, élaboration, exécution, suivi et évaluation) des stratégies et programmes de développement à mettre en œuvre dans les différents pays et pousser les Etats dans ce sens .

## **1.2 Le contexte socioéconomique et politique de l'Afrique avant la crise actuelle**

Pendant plusieurs décennies, malgré la mise en œuvre de plusieurs politiques économiques contre la pauvreté, l'exploitation et les inégalités, afin de garantir les conditions de jouissance des droits de l'homme universellement reconnus, plusieurs pays d'Afrique ont été constamment confrontés à des défis majeurs de développement, qui constituent des obstacles à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.

Le processus de mondialisation a eu des effets pervers sur les conditions de vie et de travail en Afrique, et modifié radicalement les actions et les interventions syndicales. L'une des plus importantes illustrations de la mondialisation est l'expansion de l'économie informelle ainsi que l'aggravation de l'insécurité et le développement de la main-d'œuvre migrante qui représente à la fois un défi et un dilemme pour les syndicats.

L'Afrique est alors écartelée entre les préoccupations et les espérances de tous les travailleurs qui sont confrontés à la fluctuation subite du nouvel ordre économique. Le

---

<sup>1</sup> Ces deux principales syndicales internationales, CISL et CMT sont à la base de la construction d'un mouvement syndical mondial regroupant leurs affiliés, mais aussi certaines organisations nationales et régionales fortes qui n'ont pas d'affiliation internationale au sein de la de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) en novembre 2006.

continent est de plus en plus victime d'injustices dues à une marginalisation croissante des travailleurs par la pratique néolibérale des multinationales dominées par le pouvoir du capital. Cette situation est aggravée par la mauvaise gouvernance, les conflits armés et l'augmentation du nombre de travailleurs migrants.

Les importantes décisions concernant les droits des travailleurs sont prises au niveau international où le trafic d'influence est tout à fait favorable aux multinationales. Les travailleurs sont de plus en plus confrontés au déni de leurs droits, à la baisse de la protection sociale, à des licenciements massifs et à un manque de dialogue social véritable. Il faut mentionner en plus de cela, la propagation croissante du VIH/SIDA.

Aujourd'hui, avec près de 913 millions d'habitants, soit 13% de la population mondiale environ, l'Afrique produit seulement 2% du PIB mondial et moins de 1% des produits manufacturés dans le monde. La part de l'Afrique dans les exportations mondiales n'atteint pas 2% des exportations émanant des pays en développement. Dans les échanges internationaux, l'Afrique est marginalisée parce qu'elle reçoit moins de 5% du flux des IED (Investissements étrangers directs). Le fardeau de la dette est très lourd pour l'Afrique. Parmi les 49 pays moins avancés, 34 sont en Afrique. La majorité de ces pays sont classés dans la catégorie des pays ayant un niveau faible de développement humain.

Il apparaît alors que sur le plan des activités économiques et des échanges, l'Afrique participe faiblement au développement de l'économie mondiale. En conséquence, la pauvreté persiste et a atteint en moyenne 35 à 60% des personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté, d'après les rapports des pays. Par ailleurs, la situation de l'emploi est alarmante dans de nombreux pays. Le chômage est devenu endémique, et il existe un niveau élevé d'insécurité et de manque de protection de l'emploi, de fortes inégalités dans les opportunités d'emploi des femmes et des jeunes. D'après les rapports des pays, le chômage atteint 20 à 40 pour cent de la population active.

En général si avant la crise actuelle, la performance économique africaine en termes de croissance était relativement forte (de l'ordre de 5% en moyenne pour de nombreux pays), elle n'a pas entraîné un développement social significatif et n'a pas profité aux groupes vulnérables. L'une des raisons majeures pour lesquelles la croissance a eu très peu d'impact sur la réduction de la pauvreté, est le fait que tout récemment, la croissance en Afrique n'a pas entraîné un progrès significatif dans la création d'emplois.

En matière de gouvernance, malgré les déclarations officielles des dirigeants africains en faveur de la promotion d'une gouvernance efficace et efficiente sur tous les plans grâce l'adoption en 2001 du NEPAD (Nouveau Partenariat du Développement de l'Afrique) qui en fait l'axe central de la stratégie de développement du continent, la situation est mitigée. Si dans certains pays, des efforts sont faits dans ce domaine, dans la majorité des pays, il existe encore beaucoup d'entraves à la gouvernance politique, économique, sociale et judiciaire qui se manifestent par : l'absence de la démocratie, les élections non transparentes, l'absence de transparences dans gestion de la chose publique, les dysfonctionnement des institutions publiques, la corruption, les détournements, l'impunité, l'absence d'une volonté politique à organiser les élections sociale etc.

Les raisons de l'échec sont nombreuses, mais l'absence ou la faible implication des principaux acteurs, notamment les travailleurs et les organisations syndicales, dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement économique est l'une des raisons les plus fondamentales. Les obstacles à une implication minimale des organisations syndicales sont divers. Les principaux sont les difficultés d'obtention des informations, le manque d'expertise dans les organisations syndicales, l'insuffisance d'unité d'action des organisations syndicales au niveau national, la méfiance des acteurs politiques vis-à-vis des syndicats, l'insuffisance d'une culture démocratique au niveau des Etats et leur refus d'adopter le cadre de participation.

### **1.3 La réaffirmation de l'action syndicale comme moyen de promotion du développement**

Face aux enjeux et défis de développement de l'Afrique, les syndicats s'étaient déjà positionnés comme des acteurs incontournables du développement et dans le suivi des politiques et programmes économiques et sociaux mis en œuvre dans les pays africains dans le cadre :

- des PAS (programmes d'ajustement structurel), années 1980 à 1990 ;
- des SRP (stratégies de réduction de la pauvreté), années 2000 ;
- du NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) depuis 2001
- des OMD (objectifs du millénaire pour le développement) ;
- de l'Accord de Cotonou et des APE (Accords de partenariat économiques) depuis 2001 ;
- de l'efficacité de l'aide et de la déclaration de Paris depuis 2004 ;
- de politiques sectorielles au niveau national et régionales, etc.

Ainsi, il y a dans une certaine mesure, un engagement des syndicats pour l'examen et l'évaluation des politiques et stratégies initiés par les Etats africains et/ou inspirés par bailleurs et les organisations africaines de développement. Tout cet engouement a au moins le mérite de montrer tout l'intérêt que les organisations syndicales manifestent pour les questions de développement.

Dans le nouveau contexte d'une économie globalisée, on assiste à une mutation du mouvement syndical africain et mondial. D'un syndicalisme de revendication, on passe progressivement à un syndicalisme d'action qui intègre à la fois les actions de revendication et de proposition. Aujourd'hui en Afrique et ailleurs, les syndicats et les autres composantes de la société civile sont devenus des acteurs et des catalyseurs des processus de développement au niveau national, régional et mondial. Ils interviennent par des formulations d'alternatives sur les différentes questions de développement pour la promotion du mieux être des travailleurs et des populations.

Avec la crise mondiale et financière, l'Afrique a été gravement affectée sur plusieurs plans. Les implications sociales sont désastreuses pour les populations et les travailleurs.

L'environnement des pays africains n'a pas changé. Aux crises climatique, écologique et alimentaire s'ajoutent maintenant cette financière et économique globale. Les syndicats ont maintenant une responsabilité plus lourde et plus grande à s'impliquer encore plus fortement dans le dialogue socioéconomique par des propositions crédibles et pertinentes.

## 2 Réactions des syndicats face à la crise

Depuis les années 1980, les syndicats africains se sont toujours mobilisés à l'échelle de la planète pour dénoncer les entraves et les dérives de l'ultralibéralisme et en a appelé à la responsabilité des Etats, des grandes puissances, des institutions financières et économiques internationales et des multinationales pour arrêter les dérives de la mondialisation. C'est pourquoi, depuis les premiers signaux de cette crise, la CSI –Afrique s'est engagée aux côtés de la CSI et du mouvement syndical international pour cerner les contours de la crise et ses implications pour les travailleurs mais aussi pour formuler des propositions de sortie de crise et sensibiliser ses membres.

### 2.1 Les Initiatives de la CSI-Afrique

La CSI-Afrique estime que les raisons de la marginalisation de l'Afrique sont nombreuses, mais la faible implication, voire l'absence des principaux acteurs concernés, notamment les travailleurs et les organisations syndicales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement économique constituent l'une des plus fondamentales. C'est pourquoi elle a prévu dans le cadre de son plan stratégique 2009-2012 des actions de renforcement de capacités des syndicats en matière d'analyse dans le domaine socio-économique et de formulation de stratégies alternatives de développement aux politiques néolibérales.

A cet égard, à la suite de cette crise financière, elle s'est engagée dans un programme de sensibilisation et d'information des centrales syndicales affiliées sur les manifestations de la crise et de ses conséquences pour les pays africains. A ce titre, la CSI-Afrique a déjà organisé et ou participé cette année un certain nombre d'activités en Afrique de l'est et de l'ouest. Elle a participé en Afrique et hors de l'Afrique à diverses activités de la société civile et d'organisations internationales pour exposer ses pistes stratégiques.

Dans le cadre ce programme, eu égard aux tendances lourdes du contexte africain caractérisées par cinq phénomènes, ***l'engrenage de la pauvreté, la faible accessibilité des économies aux marchés mondiaux, la mauvaise gouvernance des Etats, le piège des ressources naturelles, le danger lié au changement climatique et à l'insécurité alimentaire***, les orientations de politique économique recommandées par la CSI-Afrique tiennent compte de trois caractéristiques majeures :

- i. ***la nécessité d'un changement de paradigme pour conduire les politiques et les stratégies de développement en Afrique.*** Ce qui suppose l'abandon de l'ultralibéralisme et de la reconnaissance du rôle crucial de l'Etat comme garant de la

justice sociale, de la promotion du développement humain et de la solidarité dans tous les pays africains

- ii. ***l'exigence d'une bonne gouvernance dans les pays africains.*** La permanence des menaces d'une mal gouvernance sur les équilibres économiques, sociaux, environnementaux et le devenir des travailleurs et travailleuses en Afrique est avérée.
- iii. ***une véritable réforme de la gouvernance mondiale*** pour permettre aux Etats africains de s'affranchir de la domination des Institutions internationales et des puissances occidentales et des puissances émergentes.

Au delà, pour que les politiques mises en œuvre se traduisent par la création d'emplois productifs et décents, les plans de relance économique devraient tenir compte de cinq mesures :

- ***L'allégement de la dette ;***
- ***L'appui aux populations et aux groupes vulnérables ;***
- ***Le soutien à l'investissement productif ;***
- ***Le soutien à l'investissement dans les infrastructures ;***
- ***La mobilisation des ressources.***

Les actions vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année et les années suivantes. Le point d'orgue cette année sera le forum de la CSI-Afrique sur la crise lors de son prochain Conseil général prévu en septembre. Ce forum qui va rassembler non seulement les leaders syndicaux mais aussi les chercheurs du mouvement syndical, des experts du BIT, ainsi que des spécialistes du monde académique africain. Ce sera l'occasion de mener un débat de fond sur la question et d'affiner les stratégies du mouvement syndical africain.

Au niveau de l'Afrique de l'ouest, à l'exception de la 12<sup>ème</sup> rencontre du groupe de travail des experts syndicaux de l'Afrique de l'ouest sur le commerce et l'intégration régionale, communément appelé ***RAK (Regionaler Arbeits kreis)***, il n'y a pas eu d'autres activités d'envergure régionale ou sous régionale organisées par le mouvement syndical régional. Cette rencontre a rassemblé, sous l'initiative de la FES, des experts syndicaux de 6 pays de la CEDEAO, un expert de la CSI-Afrique, des hauts fonctionnaires de la CEDEAO et des spécialistes du sujet.

Dans la région, des organisations syndicales dans plusieurs pays ont, à la faveur d'activités de congrès ou autres, abordé la question dans le cadre de communiqués de presse. La plupart des actions n'ont pas été organisées dans le cadre de plans d'action issus de programmes syndicaux et débouchant explicitement et clairement sur des stratégies bien élaborées.

## **2.2 Les actions en cours avec le mouvement syndical international**

Depuis le sommet du G20 de Washington de novembre 2008, les actions du mouvement syndical international sont permanentes et régulières. Cependant trois temps forts peuvent être mentionnés, les déclarations syndicales à l'occasion des sommets du G20 de Washington du 20 novembre 2008 et de Londres du 2 avril 2009 et du sommet social G8/G14 de Rome des 29 et 30 mars 2009. Dans les trois cas, ces déclarations sont le fruit d'un travail collectif, participatif de la CSI à travers ses différentes composantes régionales,

des fédérations syndicales internationales (Global Unions) et de la Commission Consultative Syndicale auprès de l'OCDE (TUAC).

**La déclaration syndicale de Washington** - En prélude au sommet du G20 de Washington, le mouvement syndical à la suite d'un travail intense et coordonné a soumis au sommet une déclaration qui proposait des pistes et des initiatives pour juguler la crise, relancer l'économie mondiale et les emplois, garantir la protection sociale et assurer l'équité autour de quatre domaines suivants :

- Une relance coordonnée pour l'économie réelle
- La réglementation des marchés financiers mondiaux
- Une nouvelle gouvernance économique mondiale
- La justice distributive en crise

Avant même la tenue des travaux, une évaluation de la déclaration du sommet a été faite par le mouvement syndical à travers une grille de lecture constituée par la déclaration syndicale. Cette évaluation a révélé que sur certains aspects liés à la réglementation et le contrôle des marchés et la gouvernance mondiale, les préoccupations du mouvement syndical et des travailleurs ont été ***dans une certaine mesure*** prises en compte. Par contre, s'agissant de la relance de l'économie mondiale par la création d'emplois décents, la transparence des banques, l'amélioration de la justice sociale en matière d'accès au logement, de services financiers solidaires, de la mise en place d'une justice distributive, ses préoccupations ***ont été négligées***.

**La déclaration syndicale de Londres** - Après Washington, eu égard d'une part aux résultats mitigés obtenus en matière de relance de l'économie mondiale, des faibles perspectives d'emplois décents et de la mise en d'une justice redistributive et, d'autre part au faible engagement de la communauté internationale pour un contrôle rigoureux et véritable des marchés financiers et du système financier international, et l'absence de mécanismes appropriés pour le financement du développement humain et équitable à l'échelle mondiale, les travaux de veille ont continué au sein du mouvement syndical à tous les niveaux. A la veille du sommet de Londres, les consultations syndicales se sont poursuivies et même intensifiées. Elles ont abouti à l'adoption d'un projet de Déclaration Syndicale pour le Sommet de Londres du G20 sur la crise économique et financière du 2 Avril 2009.

Comme à ce fut le cas lors des préparatifs du sommet de Washington, ce projet de Déclaration Syndicale a été mis en circulation, amendé et adopté. Tous les affiliés ont été invités dès le 19 mars à entreprendre des actions à partir du 23 mars 2009 auprès des gouvernements dans le monde entier sur la base des matériels disséminés par la CSI.

Pour l'essentiel, à travers cette Déclaration syndicale le mouvement syndical mondial a interpellé les leaders du G20 pour qu'ils œuvrent à la mise en place d'une stratégie pour l'économie mondiale plus juste et plus viable pour les générations futures reposant sur cinq axes ou piliers avec le concours des autres pays et institutions. Cette stratégie repose sur cinq axes principaux à savoir :



- un plan de relance et un programme de croissance durable coordonnés au niveau international **(a)**
- des investissements dans l'économie mondiale pour garantir une croissance à faible émission de carbone **(b)**
- de nouvelles réglementations pour les marchés financiers mondiaux **(c)**
- une gouvernance économique mondiale efficace et responsable **(d)**
- un monde plus équitable pour travailler et pour vivre **(e)**

**La déclaration de Rome** - Dénommée «Un plan d'action mondial pour les emplois», a été élaborée dans la foulée des préparatifs du sommet de Londres et visait à soumettre les perspectives syndicales au Sommet Social des Ministres de travail et de l'emploi du G8/G14 qui a eu lieu les 29 et 30 mars 2009. Ce sommet a regroupé les pays du G8 et Six autres (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Egypte, Inde et Mexique). Elle a été soumise lors de ce sommet au cours d'une consultation tripartite Ministres – Employeurs – Syndicats. L'accent y a été mis sur cinq points :

- La protection et la création d'emploi, pilier du plan de croissance durable
- La protection des pensions des travailleurs
- La lutte contre la baisse des salaires et pour la défense de la justice distributive
- La mise en place de principes en matière d'emplois dans le cadre d'un accord international relatif au changement climatique
- La mise en place d'une gouvernance mondiale effective et responsable

Dans le cadre de ce débat et de ces consultations, **la CSI-Afrique a formulé des suggestions en lien avec trois axes** : les axes (a), (d) et (e).

S'agissant de l'axe **(a)**, elle fait ressortir les risques de perte d'emplois, d'aggravation des tensions migratoires et de dégradation de la gouvernance liés à la crise et a insisté sur l'urgence de prendre des dispositions et mesures adéquates permettant de limiter ces risques pour soutenir la croissance et promouvoir le développement en Afrique.

Quant l'axe **(d)**, la nécessité, d'instituer des droits de vote équitables a été évoquée. Ce système de vote devrait être basé non seulement sur des critères économiques mais aussi sur des critères démographiques, sociaux et géopolitiques pour permettre à l'Afrique et aussi à l'Asie, et à l'Amérique latine de participer effectivement à la gouvernance économique et financière mondiale.

S'agissant de l'axe **(e)**, la mise en place de mécanismes régulateurs et compensateurs des produits de base a été jugée indispensable. Ces mécanismes seraient de nature à garantir la stabilisation des prix des produits de base, principales exportations de la majorité des pays africains et leurs principales sources de devises et de ressources budgétaires.

Au-delà de ces déclarations syndicales, l'action de veille avec le mouvement syndical international se poursuit à travers la participation à diverses activités sur le plan mondial (Conférence de l'OIT sur la crise et l'emploi, Genève juin 09, Conférence de l'ONU sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement de New York,

juin 09), et régional (Union Africaine, mai 09), le suivi des recommandations de sommets internationaux et régionaux, et la préparation du prochain Sommet du G20 de Pittsburg des 24 et 25 septembre 2009

### **3 - Implications pour le monde du travail et stratégies syndicales**

#### **3.1 Un nouveau contexte mondial pour un engagement syndical pour la promotion du développement humain et durable**

Cette crise financière et économique mondiale est sans doute une crise majeure du système capitaliste. Le monde se trouve à un moment historique et attend avec impatience la mise en œuvre des conclusions du dernier Sommet du G20 de Londres.

Apparemment la donne a changé et la faillite de l'ultralibéralisme est une réalité. On constate le recours massif aux politiques keynésiennes qui avaient été jadis décriées et le déclin du néolibéralisme. Des sommes colossales financées majoritairement par les impôts prélevés sur les revenus des travailleurs servent à soutenir ces programmes et plans de relances. Cette crise indique qu'en dernier ressort l'Etat est obligé de venir à la rescousse des détenteurs du capital alors que le travail est sacrifié par des pertes massives d'emplois et de revenus pour les travailleurs. En témoigne, les politiques économiques mises en œuvre par les pays du G8, jadis gardiens de l'orthodoxie libérale mais maintenant les chantres de l'interventionnisme, et les orientations du récent sommet G20 de Londres.

Au-delà de la crise systémique du libéralisme, il y a lieu de signaler aussi une crise de la pensée qui se manifeste par des interrogations sur au moins six dimensions en termes : ***de crise du concept de développement, d'un nouveau paradigme technologique, de nouvelles relations du travail, de la crise du standard de consommation, de la crise du standard énergétique, de la crise géopolitique.*** C'est une occasion exceptionnelle pour le mouvement syndical pour examiner les scénarii et perspectives post crises et explorer les voies par lesquelles entre autres, le mouvement syndical propose des alternatives crédibles pour un développement réel basé sur les valeurs de justice sociale et d'équité.

#### **3.2 Les implications pour le monde du travail, et le mouvement syndical en Afrique**

- ❖ Les crises antérieures avaient déjà engendré un chômage important du fait de la chute des activités économiques, de l'expansion de l'économie informelle conjuguée avec l'expansion de la précarisation et de la pauvreté. Avec la crise actuelle, ces tendances vont se maintenir et s'aggraver.
- ❖ Cette situation avait déjà commencé à accentuer la désyndicalisation en Afrique et engendrer l'atomisation des organisations syndicales, entraînant pour ces dernières, un recul de leur représentativité et une perte d'efficacité.

- ❖ Cette crise financière risque d'exacerber les problèmes auxquels est confronté le mouvement syndical africain.

### **3.3 Quelques axes stratégiques pour les syndicats africains**

Le sommet de Londres a pris fin et s'est traduit avec l'engagement de toutes les parties prenantes autour de quatre orientations majeures :

- i. la mobilisation de moyens pour éviter la syncope financière - A cet égard, 1.100 milliards de dollars sont prévus pour relancer le financement mondial ;
- ii. la mise en index des paradis fiscaux et des contrôles accrus pour les fonds spéculatifs
- iii. le renforcement des moyens et pouvoirs des institutions internationales dont le FMI, le Forum de Stabilité Financière, (FSF), l'organe institutionnel des Banques centrales
- iv. la prise en compte de nouveaux acteurs dans la géopolitique et les prises de décision.

Ces orientations sont manifestes dans la déclaration issue du sommet qui met l'accent sur cinq axes d'action :

- Relancer la croissance et l'emploi – A cet effet, pour l'année 2010, 5.000 milliards de dollars de dépenses publiques sont envisagées pour booster la machine économique mondiale ;
- Renforcer la supervision ;
- Renforcer les organismes financiers mondiaux ;
- Rejeter le protectionnisme ;
- Garantir une reprise juste et durable.

Il est évident que ces mesures et dispositions ne constituent que des intentions. Avec ces intentions, la crise n'est pas terminée. C'est maintenant que le travail réel commence pour les syndicats et les organisations de la société civile en Afrique et ailleurs dans le monde. La mobilisation doit se poursuivre non seulement pour évaluer ces mesures et leur mise en application mais surtout pour veiller à ce que les préoccupations relatives à l'emploi et à la protection sociale des travailleurs soient effectivement prises en compte.

La CSI-Afrique a pris des engagements dans le cadre de son plan stratégique 2009-2012 et entend initier des actions de renforcement de capacités dans le domaine socio-économique pour appuyer ses membres et leur permettre d'agir au niveau national et aussi pour peser dans le dialogue social dans les consultations au niveau continental. Cependant, les tendances lourdes du passé récent de l'Afrique font penser que les implications néfastes de la crise actuelle et des crises antérieures risquent de perdurer. Cependant, des changements significatifs peuvent conduire à une amélioration de la situation. Deux alternatives sont donc possibles pour l'avenir.

Dans le contexte actuel, les syndicats africains ont la responsabilité d'œuvrer pour la mise en œuvre de politiques et programmes qui doivent conduire à l'amélioration des conditions des travailleurs et des populations. Pour se faire, ils doivent se mobiliser pour pousser les dirigeants à l'action afin que des solutions durables soient trouvées en menant des actions concrètes pour consolider leurs connaissances sur le sujet, sensibiliser les travailleurs et

proposer des alternatives aux dirigeants. ***Cela suppose à court terme et à long terme sur le plan opérationnel des stratégies en matière de :***

- ❖ ***Information et recherche*** (système de veille physique et électronique d'information - banque d'information - base de données - réseau avec le monde académique et la société civile- etc.)
- ❖ ***Organisation*** (structure de travail dans la centrale – structure dans l'intersyndicale – au sein de la société civile)
- ❖ ***Renforcement de capacité en analyse socio-économique*** (ateliers de formation, bulletin d'information, programmes de formation et de recherches, réseaux et ou instituts de recherches, etc.)
- ❖ ***Négociation*** (formation, techniques de négociation, mécanismes de dialogue social, alliances et de groupes de pression, etc.)

***Afin de répondre aux questions suivantes : - Comment ? – Quand ? - Avec qui ? – Avec quels moyens ? – A quelles fins ?***

S'ils y parviennent, la CSI-Afrique et les syndicats africains seraient à même d'influer sur les plans et programmes de développement des Etats et des institutions internationales, continentales et régionales afin que dans leur mise en œuvre, les préoccupations des populations et travailleurs africains soient pris en compte en matière :

- i. ***d'une croissance économique durable, axée sur le renforcement des processus d'intégration régionale*** reposant sur une agriculture et une industrialisation compétitives orientées prioritairement sur les besoins des marchés, afin de limiter la forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur ;
- ii. ***de création d'emplois productifs et décents***, générateurs de revenus substantiels, sources potentielles pour freiner le cycle de la pauvreté ;
- iii. ***de justice sociale garantissant un accès rapide et à moindre coût des populations*** aux services sociaux essentiels, aux infrastructures de base, à l'eau, à l'électricité, aux crédits ;
- iv. ***d'une gouvernance efficace et efficiente*** axée sur une utilisation judicieuse des ressources publiques avec une forte implication des syndicats ;
- v. ***d'équité*** pour réduire et supprimer dans un horizon raisonnable les disparités selon le sexe, les milieux, l'âge, l'ethnie, les croyances.

Cependant, au-delà de la dimension opérationnelle, au vu de la crise du système et de la crise de la pensée, les syndicats africains doivent engager un travail de fonds en Afrique en vue de l'élaboration d'un modèle de développement approprié et pertinent pour les pays africains. Ce modèle doit tenir compte non seulement de la nécessité de préserver les

ressources du continent, de créer des emplois décents en nombre suffisant, de garantir une éthique démocratique et de consommation, et de repositionner l'Afrique dans le nouveau cadre géopolitique avec des pôles de développement porteurs. Cela suppose un leadership au niveau du mouvement syndical sur le plan national, régional et continental pour nouer des alliances et mobiliser des ressources humaines et intellectuelles.

#### **4. Conclusion**

Sur la scène mondiale, l'Afrique est marginalisée alors qu'elle dispose de potentialités énormes. Pourtant certains pays s'en sortent car leurs dirigeants et peuples s'en donnent les moyens. Mais beaucoup sont à la traîne et à la croisée des chemins. Néanmoins, les moyens humains, naturels et financiers existent mais ils sont accaparés par une minorité. Ces derniers peuvent s'en sortir si le leadership (politique, syndical, entrepreneurial et financier) à tous les niveaux s'engage pour le développement. Dans ce processus, la jeunesse, a un rôle important à jouer par son travail, son engagement politique, syndical et citoyen. Pour cela, la société doit lui donner les moyens.

Cette crise peut être une chance pour les pays africains. Ils peuvent dans ces moments difficiles où de profondes mutations s'annoncent trouver leur voie pour réaliser un développement réel. Cela suppose une grande mobilisation des syndicats et de la jeunesse pour pousser les dirigeants vers cet idéal.